

Extrait du registre  
des délibérations de la commune d'Herry  
séance du 25/02/2022

**- ACHAT DE TERRAIN**

M. le Maire informe qu'il a fait une proposition pour l'achat du terrain appartenant à la SCI du Bord de l'Eau, situé en centre bourg et cadastré BD 32, 33 et 441 dont la surface totale est de 6 576 m<sup>2</sup> pour un montant hors frais de notaire de 50 000 € et que cette proposition a été acceptée par M. Jean JUPILLE, gérant de ladite société. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'acte notarié nécessaire à cet achat.

**- EMPRUNT ACHAT TERRAIN**

Pour l'achat de ce terrain, le Conseil Municipal décide de faire un emprunt de 56 000 € sur 15 ans. Il charge M. le Maire de prendre contact avec la banque en vue de la négociation. La question sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil.

**- CONSEIL DES SAGES**

M. PRESTAIL évoque à nouveau le projet de création d'un conseil des sages et les démarches à effectuer auprès de la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages. Il précise le montant de l'adhésion qui est de 0,88 € par habitant soit un total de 118,56 € par an. Le Conseil Municipal accepte.